



# L'Écho des Guérets

Le bulletin municipal

## L'édito



Dans un contexte international et national des plus troublés, tant sur l'aspect politique que climatique, la responsabilité des élus locaux est encore plus importante pour maintenir la paix sociale, la dynamique économique et une trajectoire pour tous.

C'est dans ce contexte que notre commune évoluera en 2025, porteuse de projets, tant dans le domaine des équipements pour les sportifs, les jeunes, que dans la poursuite du renouvellement de l'éclairage public, afin de réduire notre empreinte carbone et nos coûts énergétiques.

La dynamique pour l'habitat et les réponses aux besoins des parents de jeunes enfants seront poursuivies avec le démarrage des travaux de la crèche et la construction de logements rue de la Croix aux Merles, sur le site des fonds de jardins et au-dessus de la future crèche.

Pourquoi construire, équiper, si les habitants ne vivent pas ensemble pour faire société ? Le rôle des associations et de tous les bénévoles est primordial à cet égard, tous auront notre attention et la reconnaissance de leur engagement. Nos équipements culturels, comme l'Estran et la bibliothèque, ouvriront grandes leurs portes pour des rencontres et des moments festifs.

Nos espaces publics accueilleront les fêtes comme Délirance ou le fest-noz du 13 juillet. Je n'oublie pas le rôle majeur de nos commerçants dans leurs boutiques ou lors du marché, pour répondre aux besoins des habitants et nous faciliter la vie dans la commune.

Pour articuler tout cela, vos élus, accompagnés des agents de la commune, seront mobilisés tout au long de l'année. Autant de projets que d'acteurs qui feront, si nous le souhaitons, une année 2025 dynamique et constructive.

Pour vivre et partager tout cela, je vous souhaite, en mon nom et celui du conseil municipal, une année chaleureuse, souriante et surtout une bonne santé.

Marie-France FERRET, maire

## AGENDA

- 25/01 Nuit de la lecture, bibliothèque, 17h
- 25/01 Atelier des ViLAINES à l'Estran, 14h
- 26/01 Initiation au comptage des oiseaux des jardins, plage du Vallion, 9h30
- 29/01 Conseil municipal, mairie, 20h30
- 31/01 AG du Foyer de l'Amitié, Maison du temps libre, 14h
- 31/01 Portes ouvertes des écoles R.-Lossois, maternelle : 16h30 - 18h : élémentaire ; 16h30 - 17h30
- 31/01 AG de Saint-Jouan en marche, salle de loisirs, 18h
- 1/02 Concertation : étude d'aménagement du centre bourg, place de la mairie, 9h - 12h30
- 5/02 Atelier tarot à l'Estran, 14h
- 14/02 Spectacle "La vie trépidante des illustres anonymes", l'Estran, 18h30
- 14/02 Loto de l'Ados'Sphère, salle socioculturelle, 20h
- 15/02 Exposition photo de la SPASM à l'Estran, >22/02 10h-12h30 et 14h30-18h30
- 15/02 Atelier des ViLAINES à l'Estran, 14h
- 15/02 Soirée dansante de l'USSJ, salle de loisirs, 19h
- 26/02 Atelier tarot à l'Estran, 14h
- 27/02 AG des Archers de la Rance, salle de loisirs, 18h30

Messes (9h30) : 2/02 - 16/02 - 2/03

## Le site internet communal a fait peau neuve !



Après 10 ans de bons et loyaux services, le site internet de la commune a été remis au goût du jour.

En ligne depuis le 15 janvier, le nouveau site est adapté aux médias tels que les **smartphones et les tablettes**.

La commission communication l'a souhaité **facile d'accès**, permettant d'aller à l'essentiel en quelques clics.

Vous pourrez y trouver les actualités et événements locaux, avec notamment un accès rapide aux sujets et rubriques les plus consultés, via la page d'accueil.

**Parmi les nouveautés** : l'accès pour les personnes dyslexiques et malvoyantes ; la possibilité pour les structures associatives de proposer un événement, un document, un contact...

Évolutif, ce nouvel outil de communication s'adaptera au fil du temps et nous l'espérons, à vos besoins.

## ÉTAT CIVIL

### Naissance

Abbie DECURE, le 27 décembre 2024

### Décès

Simone MONNIER, le 26 décembre 2024

Geoffroy GRANDADAM, le 5 janvier 2025

# Les principaux projets programmés en 2025

## Petite enfance et affaires scolaires



- Lancement des travaux de la crèche "Prestation de Service Unique" de 24 places, associée à un étage de 5 logements locatifs sociaux.
- Végétalisation de la cour de l'école élémentaire publique Robert-Lossois.

## Mobilités



- Aménagement d'une voie cyclable sur le secteur du Moulin du Domaine, dans le prolongement de celle enjambant la quatre-voies.
- Commune en zone 30 et systématisation des priorités à droite (sauf exception).
- Création de chemins au Bois du Clos neuf

## Travaux



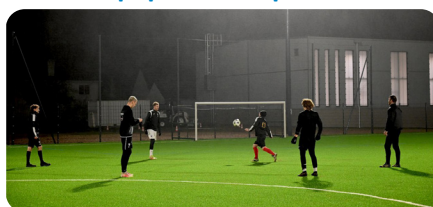
- Mairie : travaux de réaménagement.
- Poursuite du renouvellement de l'éclairage public en led (600 points lumineux), dans le cadre d'un plan triennal.

## Culture



- Finalisation du jardin de l'Estran
- 10<sup>e</sup> édition de "Saint-Jouan fête Saint-Patrick".

## Équipements sportifs



- Création d'un terrain de football synthétique.
- Poursuite de la réflexion sur l'aménagement de la place Léo-Lagrange.
- Construction de nouveaux vestiaires et couverture d'une partie des terrains de pétanque.

## Urbanisme et habitat



- Approbation du Plan Local d'Urbanisme.
- Début de construction de 20 logements rue de la Croix aux Merles, dont 5 logements locatifs sociaux.
- Poursuite du travail avec les commerçants sur la dynamique du centre bourg.
- Études des entrées de bourg.

## Principales décisions du conseil municipal du 19 décembre 2024



### Dérogations au repos dominical 2025.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les commerces peuvent être ouverts douze dimanches maximum par an, à condition d'être déclarés avant le 31 décembre pour l'année suivante et après avis conforme de Saint-Malo Agglomération. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de donner un avis favorable aux ouvertures de dimanche suivantes :

Magasins non spécialisés, ouverture pour 8 dimanches : 5 janvier ; 29 juin ; 27 juillet et 17 août ; 7,14,21 et 28 décembre.

Magasins spécialisés, ouverture pour 7 dimanches : 13, 20 et 27 juillet ; 3 et 10 août ; 14 et 21 décembre.

Enseignes automobiles : ouvertures selon les dates nationales soit 5 dimanches.

- **Solidarité avec la population de Mayotte.**
- Le cyclone Chido a dévasté l'île de Mayotte, samedi 14 décembre 2024. Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe a engendrés, la commune a tenu à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.
- Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités, par un don de 3000 € à la Fédération Nationale de la Protection Civile.

## Expression des élus de l'opposition

A l'heure des vœux, il en est un que les jouannais nous font remonter, celui de retrouver un bon fonctionnement du réseau de bus. Depuis 2009, entrée de la commune dans St-Malo-Agglomération, le service est apprécié, avec en 15 ans, de gros progrès de satisfaction et de fréquentation. Hélas, en ce début 2025, le nouveau dispositif connaît quelques couacs.

Le coût très conséquent du réseau de transport impose une obligation de résultat. L'agglomération y dépense une grosse part de son budget en complément des tickets payés par les usagers et de la taxe transport prélevée aux entreprises.

Socialement, le transport collectif représente une nécessité pour les jeunes et pour les adultes démunis de moyen de transport. Écologiquement, l'intérêt du transport collectif est prouvé. Pour l'avenir, tout jeune habitué à prendre le bus y prendra de bonnes habitudes.

Espérons donc que nos élus de SMA sauront exiger des entreprises prestataires une rapide amélioration des horaires et des services. Ainsi qu'un retour à la gratuité totale pour les scolaires.

Autre piste à étudier : la mise en place de voies dédiées, la circulation en site propre pour que les bus circulent plus vite.

Bonne année 2025 !

@saintjouaninitiatives

## Trois questions à Philippe Pitel, adjoint en charge de la vie associative



### Philippe Pitel, combien d'associations proposent des activités sur la commune ?

Plus de 50 associations sont actives à Saint-Jouan, dans des domaines très variés. Le forum qui leur est consacré à la rentrée scolaire témoigne de cette diversité et de la vitalité associative locale.

### Que met en œuvre la commune pour le bon déroulement des activités associatives ?

En toute logique, les moyens mis à disposition des associations varient selon le type d'activité qu'elles proposent. Il y a la partie matérielle, qui est bel et bien visible : les salles communales, indispensables à la tenue de réunions ou l'organisation de rassemblements, les terrains de sport pour la pratique d'activités ou les équipements publics nécessaires au stockage du matériel. Tout ceci implique non seulement des dépenses d'entretien et d'amélioration de ces équipements, mais aussi des frais liés à leur fonctionnement, comme l'électricité, le chauffage ou le ménage.

D'autres moyens sont mis à disposition : il s'agit de matériel (barnums, tables, bancs, grilles d'exposition, minibus...) pour les activités régulières ou événementielles avec parfois un accompagnement des agents de la ville, lors de manifestations d'envergure.

### Et pour la partie moins visible ?

Je pense aux services administratifs qui agissent en sous-main et contribuent activement au bon déroulement des activités associatives. Ils traitent les demandes d'occupation de salles, de prêt de matériel, les demandes de subventions et gèrent l'octroi d'aides ponctuelles pour soutenir des projets (28 000 € en moyenne chaque année). Enfin, en bout de chaîne, le service communication relaye l'actualité associative sur les différents supports, qu'ils soient imprimés ou digitaux.

Finalement, tous les services communaux agissent tôt ou tard au profit de la vie associative ! Quant aux subventions communales attribuées, je rappelle qu'elles sont votées par le conseil municipal chaque année après un examen attentif des dossiers déposés au regard du bilan présenté par l'association. Voilà ce qui est mis en œuvre à Saint-Jouan au profit de la vie associative.

## Expérimentation Grande rue et rue de Saint-Malo : formulez vos propositions



Chicanes, balises et plots sont actuellement testés rue de Saint-Malo. Ils suggèrent ce que pourraient être les futurs aménagements.

Depuis près de 4 mois, la commune expérimente un dispositif sur une partie de la Grande rue et la rue de Saint-Malo, visant à réduire la vitesse des véhicules et à améliorer la sécurité des riverains et des usagers de ces deux voies contiguës. Ce dispositif est complété par une priorité à droite de la rue des Pinsons sur la rue de Saint-Malo.

A ce jour, une seule remarque a été formulée quant à cette expérimentation. En attendant que des travaux d'aménagement définitifs soient programmés, les élus ont pris la décision de maintenir ce dispositif et de recueillir vos remarques via un court formulaire. Celui-ci sera distribué aux riverains de la zone concernée. Cette enquête sera également ouverte à toutes celles et ceux qui souhaiteraient formuler des remarques.

Vous la trouverez en page d'accueil du site [www.mairie-saintjouan.fr](http://www.mairie-saintjouan.fr)

## Découvrez les idées de projets pour le réaménagement du centre bourg !



Après une première phase de partage d'informations (balade urbaine en juin 2024), l'étude d'aménagement du centre bourg et des entrées de bourg entre dans une nouvelle phase : celle de la concertation.

Pour les habitants de la commune, c'est l'occasion de découvrir plusieurs possibilités d'aménagement, chacune avec ses atouts et ses inconvénients.

### Un kiosque de concertation, de quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un espace temporaire pour présenter aux Jouannaises et Jouannais les différents scénarios d'aménagement du centre et des entrées de bourg.

Il sera animé par l'Atelier LAU, un atelier d'architecture et d'urbanisme et par ABEIL, un bureau d'étude et de conseil en aménagement, spécialiste en voirie et réseaux divers.

Ce kiosque sera installé place de la mairie, pendant le marché, samedi 1<sup>er</sup> février de 9h à 12h30.

### Quels secteurs sont concernés ?

La place de l'église et les entrées de bourg (rue de Saint-Malo, Grande rue et rue de Rennes). Pour chaque secteur, différentes options d'aménagement seront présentées.

### Des scénarios... de quoi parle-t-on ?

Il s'agit d'aménagements conditionnés à certains choix.

Exemple : que se passe-t-il si l'on passe une rue à sens unique ? Peut-on garder des places de stationnement si l'on élargit le trottoir ?

## Du côté de la bibliothèque "Au jardin des livres"



### La bibliothèque vous invite à sa nuit de la lecture

#### Rendez-vous samedi 25 janvier 2025 à 17h pour découvrir l'histoire... du pyjama !

Aussi basique qu'il soit, ce vêtement, bien souvent utilisé dans nos foyers la nuit, ne vient pas de nulle part et l'équipe de la bibliothèque a décidé de se pencher sur la question. Alors venez toutes et tous vêtu.e.s de votre plus beau pyjama pour partager ce moment de rencontres et d'apprentissages autour d'une lecture qui sera proposée par l'équipe de la bibliothèque !

Pour couronner cette animation, une dégustation de soupe et de galette des rois est au programme. Dès 6 mois, gratuit. **Infos :** [www.bibliotheque.mairie-saintjouan.fr](http://www.bibliotheque.mairie-saintjouan.fr)

## Prochainement à Saint-Jouan



### Participez au comptage des oiseaux des jardins

L'association Bretagne Vivante Rance Émeraude et Saint-Malo Agglomération vous proposent une sortie de reconnaissance et de comptage des oiseaux des jardins. Rendez-vous sur le parking de la plage du Vallion, **dimanche 26 janvier de 9h30 à 11h30**.

**Inscription** ✉ [environnement@stmalo-agglomeration.fr](mailto:environnement@stmalo-agglomeration.fr)



### Découvrez l'école maternelle Robert-Lossois

Rencontrez l'équipe enseignante et découvrez les locaux de l'école maternelle. Les visites de la cantine et de la garderie municipales sont également au programme. **Vendredi 31 janvier 2025, de 16h30 à 18h**.

Ecole maternelle Robert-Lossois  
19 avenue de la Bréhaudais.

**Contact** : Mme Lalouette, directrice : ☎ 02 99 82 50 29

✉ [ecole.0352148v@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0352148v@ac-rennes.fr)

Pour toute inscription :  
- justificatif de domicile  
- livret de famille  
- carnet de vaccination.

**Portes ouvertes de l'école élémentaire ce même jour, de 16h30 à 17h30.**

### Deuxième loto de l'Ados'Sphère : Soirée dansante du foot



Loto organisé par l'Ados'Sphère, à la salle socioculturelle, **vendredi 14 février à 20h**.

Les bénéfices de ce loto contribueront au financement des camps et excursions de l'Ados'Sphère.

Ouverture des portes : 18h.

Petite restauration et buvette sur place.

Réservation par SMS auprès de JCO

☎ 06 98 49 21 52



L'US Saint-Jouan organise une soirée dansante, samedi 15 février dès 19h, à la salle de loisirs, place Léo-Lagrange.

**Au menu** : apéritif offert - Jambon à l'os et gratin dauphinois - Fromage - Fondant au chocolat - Café.

**Tarifs**, adulte : 18 € / -12 ans : 9 €.

Réservation obligatoire.

☎ 06 86 00 05 54 ou 06 66 14 37 22



### Apprenez à dessiner Stitch et Vaiana !

Du 17 au 21 février, avec Letty, plongez-vous dans l'univers graphique de la Polynésie et apprenez à dessiner Stitch, Vaiana et tous leurs amis !

**Au programme de la semaine** :

- création/dessin d'un poster géant
- customisation de t-shirt ou de tote bag
- modelage de figurines à l'argile
- création de totems, guirlandes ou couronnes
- et comme toujours, du dessin.

Ateliers de 10h à 12h, 12 places disponibles, à partir de 6 ans.

Lieu : Atelier de Letty, 9 rue de Rennes.

Détail programme et inscription sur [www.atelierdeletty.fr](http://www.atelierdeletty.fr)

Contact ☎ 06 83 42 17 36 / ✉ [contact@atelierdeletty.fr](mailto:contact@atelierdeletty.fr)

### La cérémonie des vœux en images...



Crédits photo : service culture-communication, mairie de Saint-Jouan des Guérets

## EN BREF

### Vers une agence postale communale



À Saint-Jouan, comme dans d'autres communes, l'activité postale a connu une réduction des

horaires d'ouverture, laissant craindre une fermeture définitive de l'agence postale de la Grande rue. Si les habitudes des clients ont changé (moins de courriers), la Poste n'en demeure pas moins un service de proximité que la municipalité entend préserver.

Un travail en collaboration avec la Poste sera mené cette année afin de transférer ses services en mairie. L'ouverture de cette agence postale communale est conditionnée aux travaux de réaménagement de la mairie, qui débiteront au deuxième semestre 2025. L'accueil des premiers utilisateurs est donc envisagé pour le premier trimestre 2026.

### Je tricote, tu tricotes, nous tricotons...



Que vous soyez passionnée, débutante ou expérimentée, que vous ayez envie de tricoter,

de crocheter dans une ambiance conviviale autour d'un thé ou d'un café, d'échanger des idées et des savoirs : rejoignez-nous ! Les VILAINES se réuniront une fois par mois dans les locaux de l'Estran, 2 place de l'Église.

**Calendrier** : les 25 janvier, 15 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai et 14 juin, de 14h à 16h.

### "Saint-Jouan fête Saint-Patrick" fête ses 10 ans !



Édition anniversaire pour "Saint-Jouan fête Saint-Patrick" !  
**Judi 13 mars** : session de musique irlandaise.

**Vendredi 14 mars** : concert à la salle socioculturelle avec, sur scène, des musiciens de renom.

**Samedi 15 mars** : masterclass et repas irlandais en musique.

Le programme sera prochainement disponible sur [www.mairie-saintjouan.fr](http://www.mairie-saintjouan.fr)